

La France vit actuellement en République : cela paraît indéniable si l'on se réfère, non seulement au titre de l'État, à son affirmation d'être une République et de sa répétition rituelle, faite d'habitudes et de commémorations qui rappellent l'histoire du régime républicain ou qui lui sont rattachées, de façon parfois abusive d'ailleurs : le cas de 1789, par exemple, pourrait bien lui être disputé, comme le feront d'ailleurs les « monarchiens » (monarchistes constitutionnels et centristes) de ce temps et les partisans du roi Louis-Philippe ensuite, les uns et les autres se référant à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen rédigée par les monarchistes Mounier et La Fayette (et dénoncée, en 1793, par les républicains Saint-Just et Robespierre...). En revanche, sa gêne (dans le meilleur des cas) à l'égard de certains événements historiques nationaux, comme la commémoration de Bouvines en 2014, est révélatrice d'une volonté de ne pas remettre en cause le mythe de Valmy, plus « républicainement correct »...

Tous les candidats à la prochaine présidentielle font aussi profession de foi républicaine, avec quelque ambiguïté parfois, et « les valeurs de la République » sont régulièrement et automatiquement évoquées dès qu'un problème surgit, véritable « mantra » gouvernemental et politique : il n'est pas sûr que cela soit vraiment rassurant ou suffisant au regard des défis contemporains.



En somme, qui n'est pas républicain aujourd'hui ? Mais, en fait, il y a une confusion, voulue et entretenue depuis Jules Ferry, entre République et France, et certains qui parlent République pensent, d'abord, France, mais sans l'avouer explicitement, par peur d'être mis au ban des institutions et de toute espérance ministérielle ou présidentielle.

Et pourtant ! La Cinquième République garde (ou renouvelle ?) la marque de la Monarchie, dans ses institutions comme dans ses pratiques, et si l'on voulait pousser plus loin, elle reprend de la Monarchie, sans l'avouer, ce qui peut lui donner quelques racines, quelques évidences, voire quelque légitimité : cela était déjà vrai avec la Troisième République qui, dans ses livres d'histoire pourtant si peu neutres et véritablement « stato-républicains », valorisaient certains aspects de feu la Monarchie d'avant 1789. Ainsi, Saint Louis n'était pas renié, ni le « bon roi » Henri IV et sa « poule au pot », le qualificatif de « bon » étant sans doute le moyen de distinguer de ses prédécesseurs et successeurs (Henri III et Louis XV étant particulièrement dévalués dans les cours de la Troisième), ceux-ci servant de repoussoirs pour montrer les « dangers » de la Royauté. Le statut accordé à Louis XIV était ambigu : si la Troisième République voulait bien en recueillir la gloire et les territoires conquis (en particulier l'Alsace, sous le joug allemand de 1870 à 1918), elle en dénonçait le Pouvoir absolu avec des grimaces de dégoût, au risque de commettre un impair sur la nature même de la Monarchie louisquatorzienne...



La Cinquième République a été, souvent, longtemps et encore aujourd'hui si l'on écoute MM. Mélenchon et Devedjian, considérée comme une sorte de « monarchie » présidentielle ou républicaine, et son fondateur comparé au roi-soleil par le célèbre dessinateur Moisan (du Canard enchaîné). La Gauche, dans le même temps du paroissien de Colombey-les-deux-églises, manifestait pour la « défense de la République » avant que, à son tour, elle s'installe dans le trône élyséen sous les traits des deux François, MM. Mitterrand et Hollande, le premier sachant, comme le général de Gaulle, ce qu'il devait à la tradition monarchique, ce qui lui valut d'être surnommé « le dernier des capétiens », comme si, depuis, nous étions rentrés dans une sorte de « régence sans fin »...

Ainsi, la Monarchie a-t-elle inspirée la Cinquième République : quel destin pour une « grande chose morte » supposée ! Certes, ce rôle particulier et éminemment symbolique ne suffit pas pour faire de ce qui reste une République une Monarchie pleine et entière, « à la française », c'est-à-dire royale, héréditaire, politique. En paraphrasant Pierre Boutang, l'on pourrait dire que la Cinquième est une « Semble-Monarchie » tout comme l'État républicain n'est, surtout actuellement, qu'un « Semble-État » : n'est-ce pas mieux que rien, ou est-ce encore pire, il peut

y avoir débat.

C'est d'ailleurs cette apparence de Monarchie qui fournit à l'État actuel une certaine aura et une place particulière dans le concert des nations et de leurs relations : à l'étranger, on sait (et on voit) qui dirige, au sens politique, la France et son État, et lorsque le Chef de l'État n'assume pas son rôle de « monarque », la France paraît absente de la scène mondiale, ou trop dépendante des grandes puissances contemporaines (États-Unis ou Allemagne, entre autres). Si le Président oublie son statut particulier et que son élection n'est rien d'autre, en définitive, qu'une « acclamation » (au sens médiéval du terme) chargée d'une confiance populaire (qui peut être aussi une menace), une sorte de pacte qui rappelle le sens du sacre royal, le « pays réel » lui coupe la tête (électoralement parlant, bien sûr), en se fondant le temps d'une élection dans le « pays légal ». Ce n'est pas d'être « trop monarque » qu'on lui reproche (même si c'est souvent le discours tenu par les politiques), mais de ne pas l'être assez : de ne pas être le garant de la justice (qu'elle soit politique ou sociale, ou simplement « morale ») comme l'était saint Louis sous le chêne de Vincennes ; de ne pas être l'arbitre suprême, ou d'oublier ses devoirs d'État à l'égard du pays comme de ses citoyens...



M. Hollande s'est voulu un « président normal », mais c'est quand il exerce (pour de bonnes ou mauvaises raisons, là n'est pas la question) son droit de grâce, d'essence royale et reliquat (selon quelques magistrats agacés) de l'Ancien régime, « survivance monarchique » selon les partisans de la République des juges, qu'il est écouté et compris, à tort ou à raison, des Français : n'est-ce pas la confirmation que la Monarchie, ou au moins son esprit, reste, d'une certaine manière, bien ancrée dans l'inconscient collectif national ?

(à suivre)

La Monarchie est-elle une grande chose morte ? (partie 2) Quand la République s'inspire de la Monarchie.

Écrit par Jean-Philippe

Vendredi, 30 Décembre 2016 12:58
